UN COMITÉ DE LUTTE ANTI-CAPITALISTE

Nous sommes un comité de lutte se définissant comme un syndicat d'élèves, anti-capitaliste, autonome de tous partis ou syndicats, défendant les intérêts de la classe ouvrière au sein de l'école.

Dernièrement, nous avons tiré un tract dénonçant l'attitude de l'APE Cornec de Florange, et plus généralement la répression qui s'est mise en place au dernier Conseil d'Etablissement.

Le conflit avec l'APE Cornec de Florange ne provient pas uniquement du dernier C.E. : il commença par le refus de faire une réunion avec le comité de lutte, en vue d'actions communes possibles sur le CES transports, EPS foyer.

Jusque là, rien n'avait suscité la distribution d'un tract, lorsque, au dernier CE, (il y avait 2 élèves au CE et la personne du Comité était absente) l'APE Cornec de Florange a pris de graves positions :

Quand l'administration nous attaque, elle se tait (au CE et ailleurs)

— Elle distingue au même titre que l'administration et des profs 2 sortes de perturbateurs : casseurs, politiques. De là à encourager les vidages et de dire : «Certains élèves sont des parasites au sein du collège…»

Encouragée par l'APE, par les profs qui signalent «la saleté repoussante de certains élèves», l'administration avait beau jeu.

Un tract a été sorti

- dénonçant les positions bourgeoises de l'APE Cornec de Florange,
- Dénonçant l'APE qui marche main dans la main avec l'administration,
- Dénonçant les positions des profs,
- Dénoncant et informant sur le CE.

Ce qui est très grave après ce tract, c'est de voir, à l'exclusion d'une minorité, qui conteste ces positions, c'est que l'APE Cornec de Florange garde ses positions et les renforce...

Comité de lutte

Pau : expulsion, répression, brimades les lycéens se révoltent

Depuis le lundi 22 mai, les lycéens palois sont en grève. Ce jour-là, les lycéens de Louis Barthou votent à 70 % la grève, pour protester contre le renvoi de plus de 40 élèves et la non-participation des parents et des élèves aux conseils de classe et d'administration. L'après-midi, c'est au tour des lycéens de St-Cricq et Barincou de se joindre au mouvement. Devant l'intrasigeance de l'administration —un élève est même giflé par le proviseur de Lous Barthou — une manifestation de mille grévistes, marche sur l'Inspection Académique.

L'inspecteur refuse de recevoir la délégation. Le lendemain, le CET Honoré Bardat se solidarise. Une nouvelle manifestation regroupe près de 1 500 personnes; les JC qui dirigeaient jusqu'ici le mouvement commencent à être débordés : aux mots d'ordre «A bas Haby» ou «Il y a de l'abus, on est à bout», se substitue «A bas l'école des flics et des patrons». Comme la veille, l'Inspecteur Académique refuse toute rencontre, cette fois un groupe de manifestants ouvre les portes. Malgré le côté pacifique de l'occupation, la police intervient brutalement contre 300 lycéens. Le mercredi, les militants de la JC proposent de reprendre les cours, tandis qu'une majorité se des-sine en faveur de la poursuite de la grève. Le lendemain un tract où s'expriment les deux tendances est diffusé sur tous les Rebelles - 6

lycées, et en Assemblées générales, la grève est reconduite.

Des commissions par lycée sont mises en place, qui souffrent toutefois d'un certain manque d'organisation et de coordination. Nouvelle manifestation de 2 000 lycéens : elle doit s'opposer à des provocateurs fascistes qui tentent, en vain, par des violences gratuites de faire intervenir les CRS, dont quatre cars stationnent devant la préfecture.

Vendredi enfin, le PCF intervient. Dans un tract, il s'adresse aux lycéens pour attaquer «les gauchistes» : «Ils ont constamment visé par leurs actes à affaiblir votre mouvement, à vous priver du soutien de la population» ou encore «s'il fallait encore faire preuve de l'alliance objective des pouvoirs publics et des gauchistes, elle est facile aujourd'hui». En fait d'alliance objective, celle du-PCF avec l'admiration paraît à beaucoup plus claire. Au moment en effet où il déverse ses calomnies pour diviser le mouvement l'administration de son côté, profitant du manque d'organisation des lycéens fait courir des bruits de répression, et les proviseurs surveillent étroitement l'entrée des lycées. Quene que soit l'issue de la lutte, de nombreux lycéens ont pris ces jours-ci mieux conscience de la nature du système scolaire ainsi que des manœuvres

D'après notre correspondant de Pau

NANTES

Tu sais que les vacataires signent trois contrats de trois mois à 120 heures par mois. Or, la DRJS a proposé après signature du dernier contrat de trois mois un autre de deux mois qui ramenait leur totalité horaire à 960 heures, donc pas d'indemnités de pertes d'emploi.

- Rebelles : Tous ont signé ?

Oui sauf ceux qui ont été à la DRJS.
 Rebelles: Mais quelles raisons don-

ne la DRJS à cette rupture de contrat.

— Plus de crédit. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous a poussé à prendre position contre la reconduction des stages dans le deuxième pacte national : ils se permettent de mettre en place les 100 000 emplois qu'ils n'ont pas pu assurer la emplois qu'ils n'ont pas pus assurer la première fois. La décision fut l'objet d'une AG parce qu'il n'était pas du tout évident que les jeunes, qui n'obtiennent aucune indemnité de chômage, soient prêts à refuser ces stages qui sont pour la plupart la seule possibilité de trouver un boulot. Alors on a décidé d'être contre.

En gros parce que leur durée sera de 4 mois au lieu de 6 mois, et donc qu'ils ne permettront pas de toucher l'ASSEDIC.

Ensuite parce qu'ils seront réservés aux femmes qui sont veuves ou mères célibataires, ce qui signifie une fois de plus que l'on refuse aux femmes mariées ou sans enfant le droit au travail; sans compter qu'ils seront exclusivement manuels; et avec la ségrégation qui existe envers les femmes dans le secteur primaire au niveau de l'embauche, tu vois ce que cela peut signifier. De plus les salaires sont toujours à 90 % du SMIC, alors que nous demandons le SMIC pour tous, et enfin, à partir de notre expérience, on ne peut que douter de la formation obligatoire.

- Rebelles : Tu as quelques exemples significatifs de la formation ?
- D'après des décrêts, la formation doit correspondre au stage qui nous ait

proposé. Or, pour ma part, je me suis retrouvé pendant plus de deux mois au début du stage, sans trouver un organisme capable de me donner cette formation. A Varades, il y a un truc particulièrement dégeulasse; un cours de filles en pré-formation qui reçoivent des cours de théorie, font des stages pratiques, dans les hôpitaux ou chez des particuliers. En fait elles ne font que balayer. Elles ne risquent pas d'être formées à autre chose que le chômage. De toute manière, la formation n'est pas réelle, elle ne donne pas accès à un diplome reconnu par le patronat.

- Rebelles : Pour revenir aux syndicats... ?

— Ils font un peu de tapage à Nantes en ce moment pour les vacataires. Pour la CGT, je pense que ce ne sont que des positions de principe. Mais tu sais, on a eu une petite surprise avec FO: le matin où l'on est allé à l'ASSEDIC, FO a fait paraître un article dans la presse régionale. Ils appelaient leur section à ne pas nous soutenir dans cette action, sous prétexte que nous nous trompions de cible, en attaquant un organisme paritaire, au lieu de lutter contre le gouvernement. En dehors du fait que nous voulions juste

obtenir une réponse officielle sur l'allocation ASSEDIC, — il n'avait pas été question d'appeler à cette action sous forme d'attaque — quand on voit que la seule lutte qu'engage FO sur les stagiaires est de tenter de faire disparaître le comité, je crois que c'est nous qui sommes en droit de leur demander des comptes.

- Rebelles : Et vous ne leur avez pas répondu ?
- —Si, on leur a envoyé une lettre assez salée, on attend la réponse...
- Rebelles : Qu'elles sont les initiatives que va prendre le comité ?
- Pour le principal, on va bientôt sortir un dossier complet sur notre position tranchée sur les stages Barre, avec quelques témoignages et une analyse globale de notre situation. Une réunion avec des paysans pourrait se tenir prochainement et on va essayer de faire une émission avec une radio libre locale. Enfin, le gros morceau : organiser une fête avec tous ceux qui sont touchés par le problème de l'emploi : travailleurs menacés de licenciement, chômeurs, stagiaires, etc.
- Rebelles : Tu peux un peu expliquer cette fête ?
- Elle va se passer en deux temps. D'abord grouper des stagiaires AFPA, des interimaires, et d'autres jeunes qui travaillent dans des conditions complètement instables. La question à débattre étant l'organisation dans la lutte contre le chômage. C'est aussi une des perspectives du comité : arriver à contacter d'autres gens que les stagiaires Barre pour engager la lutte et arriver à rompre l'isolement qui est un des principaux obstacles de cette lutte. Le chômage s'est l'affaire de tous! Dans cette fête, les débats risquent d'être riches, car cette lutte n'a jamais été envisagée autrement que

LES STAGIAIRES BARRE S'ORGANISENT

par petits comités qui vivaient au jour le jour. Si on arrive à toucher les gens sur cette question, on pourra peut-être faire quelque chose de plus important : une lutte qui pourrait être prise en charge par d'autres gens que les chômeurs ou stagiaires. C'est un peu le thème de la fête. L'aspect fête est aussi très important; il montre que nous ne sommes pas prêts à baisser les bras. Cette fête se tiendra à Nantes le vendredi 23 juin à 20 h 30 au gymnase de la bordoire, rue de Fresche-Blanc. Les jeunes en ont marre de passer leur jeunesse à se demander ce qu'ils vont faire d'une année sur l'autre. La lutte, c'est parce qu'il y en a marre et parce qu'on ne règle pas le problème du chômage en gratifiant les chômeurs de quelques miettes.

Il v a trois mois s'est monté à Nantes un comité regroupant les stagiaires Barre et les vacataires afin de dénoncer les tenants et les aboutissants du pacte national pour l'emploi des jeunes pondu en juillet 77 par Barre et son équipe. Le comité a décidé d'engager la lutte contre ces types de «solutions» qui tentent de faire croire qu'on offre aux jeunes d'autres perspectives que le chômage. Rebelles a rencontré à Nantes un stagiaire de ce comité, Jean-Jacques, qui a témoigné de l'impasse dans laquelle se retrouvent les jeunes face au chômage, des difficultés qu'ils rencontrent dans la lutte pour le droit au travail.

Rebelles: Est-ce que tu pourrais résumer la situation d'un stagiaire Barre.

— J. Jacques: Un stagiaire Barre, ce n'est jamais qu'un jeune chômeur qu'on fait travailler quelques mois pour une rémunération à peine supérieure aux allocations chômage, que l'on refout au pointage des ANPE après ce petit service rendu au patropat

- Rebelles : Pourquoi dis-tu petit service ?

J-Jacques: En prenant au tout début tu as pour la rentrée 77 sur les ANPE, 1 600 000 chômeurs et mars 78 les élections pour le parlement. Le gouvernement ne peut pas se permettre de risquer le pouvoir au parlement et l'ampleur du chômage ne lait pas son affaire. Il faut diminuer les indices, ne pas toucher aux patrons et même tâcher d'en tirer le

maximum. Alors, le CNPF et le gouvernement pondent l'une des plus fantastiques plus value du moment ou escroquerie si tu préfères. On file aux patrons la force de travail d'un jeune pendant six, sept, huit mois gratuitement parce que payée par l'Etat sans obligation d'embauche puisque tous les termes des décrets de cette loi du 5 juillet ne sont que soumis et non imposés. Ils font croire qu'ils résorbent le chômage ce qui leur permet de mieux se porter pour les élections, ils s'offrent le luxe d'une maind'œuvre gratuite qu'ils peuvent employer comme bon leur semble et qui en plus n'a même pas le droit de dire qu'elle n'est pas d'accord, parce qu'elle est complètement isolée. D'ailleurs l'inexistence même du statut de travailleur peut le virer sur simple déclaration «d'incompatibilité caractérisée». Or tout le monde sait qu'un travailleur syndiqué moyennement actif est en «incompatibilité caractérisée» avec son patron.

R : C'est pour ces raisons que vous avez monté un comité ?

avez monté un comité ?

— J.J.: Pour ces raisons et pour le reste.
L'origine du comité, c'était rompre l'isolement. On savait de toutes manières
qu'on avait quelque chose à dire et à faire
contre ces stages.

— R : Et vous avez regroupé beaucoup de gens ?

 J.J.: Le comité est constitué d'un noyau actif d'une quinzaine de personnes.
 Depuis le début du mouvement, il n'y a pas loin de cent jeunes qui ont tourné autour dans les diverses AG ou dans les actions.

- R : Comment se passent vos AG ?

— J.J.: Au niveau du fonctionnement, on n'est pas parvenu à être efficace. Il y a plusieurs commissions qui travaillent sur les actions à mener ou sur les textes à tirer mais il n'y a pas de bonne coordination de ce travail et les AG ne sont jamais bien vraiment préparées: ce qui fait qu'on a rencontré pas mal de problèmes.

- R : Quels types de problèmes ?

— J.J.: Tout d'abord, il nous est parfois arrivé de nous retrouver au début des AG avec beaucoup de choses à dire, mais pas d'ordre du jour bien établi ce qui mettait le foutoir dans les réunions. D'autre part, il y a peu de participation au débat. C'est sans doute un problème de structuration de ce débat. Il y a eu également du travail de commission qui n'a pas été fait ou mal organisé.



— J.J.: Des, problèmes de regroupement. Quand on sait qu'il y a en Loire-Atlantique 3 500 stagiaires en entreprises et qu'on en a touché environ une centaine, on ne peut pas dire qu'on est parvenu à faire du bon travail en ce sens. On a réussi à faire passer plusieurs articles dans la presse régionale, mais souvent ils étaient remaniés ou sabrés. En fait, les seuls articles qui faisaient bien parler de nous paraissaient dans un petit journal local qui tire. à 1 500-2 000 exemplaires, ce qui est insuffisant comme impact.

D'autre part, il y avait du travail à faire du côté des entreprises qui emploient des stagiaires mais le travail ne s'est pas fait encore une fois à cause du fonctionnement. On comptait sur les syndicats pour nous aider à nous renforcer mais on n'a pas obtenu leur soutien.

— R : Qu'est-ce qui s'est passé avec les syndicats ?

J.J.: On avait organisé une AG qui invitait les syndicats, les sections syndicales, les organisations politiques. Auparavant, on avait été voir la CFDT, la CGT, FO. On s'est fait rabrouer sur le prétexte par exemple de la CFDT, qu'elle n'avait pas besoin d'un comité pour s'occuper de nos affaires. En fait les dirigeants syndicaux locaux ont plutôt l'air de ne pas aimer les comités. Nous, ce que nous voulons, c'était un soutien sans affiliation, qui aurait consisté en une participation des syndicats à notre action, à nous prêter des locaux, à nous tirer nos tracts. à nous mettre en contact avec les stagiaires dans les entreprises. Aujourd'hui les dernières nouvelles du côté des syndicats pour les stagiaires Barre, c'est une lettre aux patrons envoyée par la CGT, disant qu'elle soutient les revendications des stagiaires et demande que les patrons embauchent 50 % de ceux qui sont employés. Eile ne donne aucune perspective de lutte pour obtenir au moins ces 50 %. Quant au soutien qu'elle donne à la revendication des stagiaires, ce n'est pas brillant. Quand on a été à la DDT, ils n'étaient pas là.



Une action des stagiaires Barre

- R: Qu'est-ce que vous avez en trepris comme actions ?

— J.J.: En commençant par le côté u peu administratif du comité, on a tiré u super-questionnaire, pas mal de tracts contacté des paysans, des comités que l'on connaissait ailleurs afin d'atteindre Paris et tout récemment Rennes qui es venu avec nous quand on a été visite l'ASSEDIC.

- R : Vister l'ASSEDIC ?

— J.J.: Ça fait partie des actions sur le terrain. On a commencé par défiler le 1e mai sous notre banderole pour popularise un peu : d'ailleurs, on s'est retrouvé er première page d'un canarad local. Puis or a été en délégation à la DRJS pour soutenir une vacataire. Ensuite, on a été manifester à la DDT sur la base de nos revendications avec panneaux, affiches, conférence de presse, délégation auprès d'un responsable des stages.

On a assisté à une réunion de stagiaires Santé CFDT, et on a fait une réunion d'information, dans un centre de pré-formation. On a enquêté à l'ASSEDIC, pour savoir si on toucherait nos allocations quand on se retrouvera au chômage.

- R: Et vous avez obtenu quelque chose ?

— J.J.: Pour la DDT, pas grand chose; on n'attendait pas grand chose, vu qu'on demandait l'embauche définitive. Pour l'ASSZDIC, on était plusieurs à leur avoir demandé si on avait droit aux allocations, et on a appris qu'à chaque fois, ils nous avaient donné des réponses différentes. Lorsqu'on y a été, ils ont refusé de recevoir plus de 3 d'entre nous; on était 40, alors on a décidé qu'on irait tous voir le responsable. Finalement le chef de division a accepté, et il s'est même avéré qu'on nous attendait.

Pour le pratique, tous les stages Barre de plus de 6 mois permettent de toucher l'ASSEDIC, pour les moins de 6 mois, et pour ceux qui se sont fait virer ou qui sont partis, et les vacataires qui luttent dans le comité, et qui, eux, dépendent de l'administration, ne peuvent obtenir qu'une chose en cas de chômage, c'est une indemnité de perte d'emploi. Ça c'est le côté théorique, dans la réalité, ça magouille un peu plus. Les vacataires signent 3 contrats de 3 mois, à 120 heure par mois.